

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

068-226800019-20071213-11_07_08_CG-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2007
Publication : 21/12/2007



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif
de l'Assemblée

Conseil Général
Haut-Rhin

Extrait des délibérations
du Conseil Général

N° CG 2008/E - 114/07
Séance du 13 DEC. 2007

**PROGRAMME PARTENARIAL ENTRE LE DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN ET
L'AGENCE DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME
DU HAUT-RHIN**

Le Conseil Général,

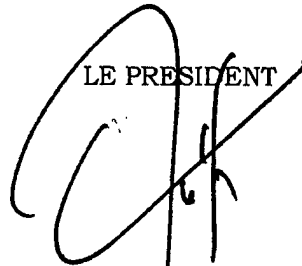
- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU la délibération n° 2005/IV – 5^e/23 du Conseil Général en date du 20 octobre 2005 portant création de la régie personnalisée,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,
- VU l'avis de la Commission Aménagement et Territorialité du 21 novembre 2007,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Valide le nouveau programme partenarial passé par le Conseil Général avec l'ADAUHR pour l'année 2008.
- ❖ Approuve la convention de partenariat et autorise le Président à la signer.

Adopté

.....voix contre
.....abstentions

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER